

# Cancers professionnels : le groupe de recherche du 93 est-il menacé ?

**IL N'EXISTE QU'UN GISCOP** en France, et il est dans le 93. Le Groupeement d'intérêt scientifique de recherche sur les cancers d'origine professionnelle. Cette petite équipe de chercheurs, basée à l'université Paris13 à Bobigny, n'est pas sûre de pouvoir poursuivre ses travaux, économies obligeant.

Depuis 2002, le Giscop 93 (également connu pour ses travaux sur l'amiante et l'usine du CMMMP à Aulnay) mène une « enquête permanente » auprès de malades du cancer. 1 300 patients ont été invités, au fil de nombreux entretiens, à reconstituer leur parcours professionnel dans ses plus petits détails : gestes, outils, matériaux... L'enjeu : identifier tous les agents cancérogènes auxquels ils ont été exposés, dans un département marqué par une longue histoire industrielle.

L'équipe est pluridisciplinaire (sociologue, juriste, épidémiologiste, toxicologue, médecin du travail). Elle se concentre sur les cancers des voies respiratoires ou urinaires, et travaille sur une meilleure reconnaissance de ces pathologies, spécifiques d'une exposition professionnelle. Or, les financements s'assèchent. « On est vraiment en danger », assure Emilie Counil, ex-directrice du Gis-



Annie Thébaud-Mony, experte auprès du Giscop 93, s'inquiète des coupes budgétaires annoncées. (LP/G.B.)

cop. Depuis 2006, chose plutôt rare, cette structure, locale, bénéficiait d'un soutien financier du ministère du Travail, en principe réservé à des

actions de portée nationale. Mais la subvention a commencé à fondre, au gré de la programmation 2014-2017. Une baisse dégressive, annonce la

Direction générale du travail (DGT), invoquant « le contexte budgétaire ».

La subvention, de 90 000 € en 2014, est passée à 40 000 € cette année et sera de 35 000 € en 2016 et 30 000 € en 2017. La DGT promet

De 90 000 € en 2014, la subvention du ministère du travail va diminuer progressivement pour arriver à 30 000 € en 2017

## ■ CLÉS

**2 600 morts de cancer chaque année en Seine-Saint-Denis.**

**166,4 décès** par cancer pour 100 000 personnes en Seine-Saint-Denis (contre 156,3 en Ile-de-France et 164,4 en France métropolitaine).

**39 000 femmes** ont subi un test de dépistage du cancer du sein en 2014, pris en charge à 100 %.

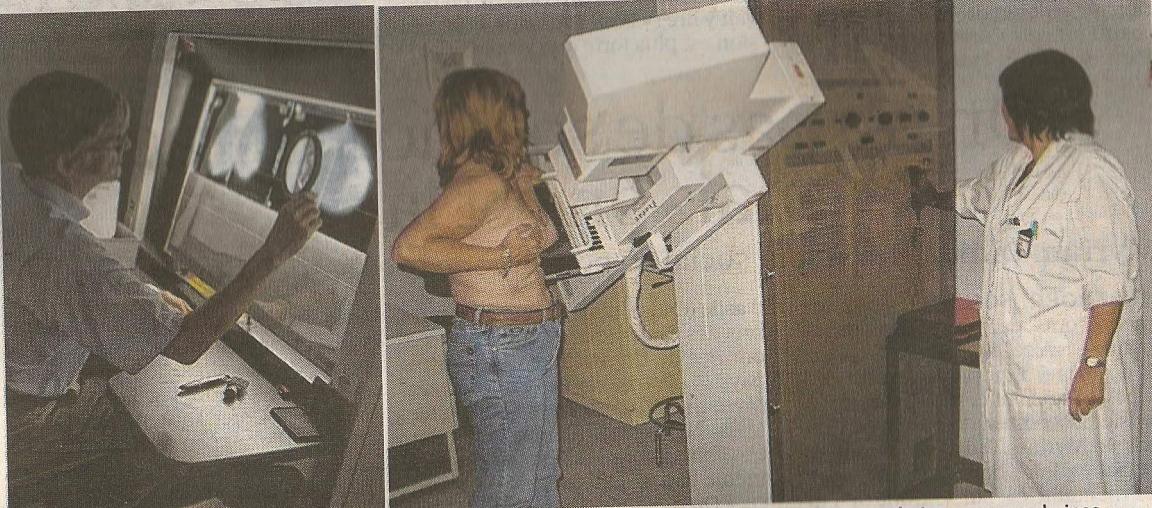
**40 510 tests** du cancer colorectal réalisés en 2014.

**424 cas de cancer colorectal et 1 268 polypes à risques** ont été découverts en Seine-Saint-Denis, grâce aux campagnes de dépistage depuis 2006.

cependant de continuer à « assurer la promotion » du Giscop, indiquant qu'elle « demeure convaincue de l'utilité du programme de recherche ».

« Cette subvention ne constituait qu'une partie de notre budget. Tous les ans, on doit trouver 250 000 €. Le conseil départemental maintient son aide. Mais on doit réduire la voilure », explique Emilie Counil. La sociologue de la santé Annie Thébaud-Mony, experte auprès du Giscop, indique qu'un « comité de soutien pourrait se constituer à la rentrée, pour interpeller les parlementaires et les pouvoirs publics ».

# Un budget en baisse pour le dépistage



L'argent consacré aux dépistages de cancer du sein et du cancer colorectal en Seine-Saint-Denis va baisser ces prochaines années. (LP/Sophie Bordier/Jean-Yves Lacôte.)

**AUTRE** budget en baisse, celui consacré au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal. L'assurance maladie et l'agence régionale de santé (ARS) vont verser moins d'argent au comité départemental des cancers (CDC), groupement d'intérêt public qui gère le dispositif. « En 2015, les dépistages pourront avoir lieu comme d'habitude. Mais l'année suivante, ce sera peut-être compliqué », s'inquiète Pierre Laporte, vice-président (Front de gauche) du conseil départemental en charge de la santé, et président du CDC.

« L'année prochaine, on verra », relativise Nathalie Catajar, médecindirecteur du CDC. Elle estime que les actions de dépistage ne sont pas menacées « dans les deux années qui viennent ». Elle a présenté un budget déjà resserré pour 2015, en baisse de

4,9 %, à hauteur de 1,8 M€, grâce à une série d'économies. « On fera tout pour respecter les taux directeurs de la Sécurité sociale. S'il y a des difficultés, j'espère que nous pourrons dialoguer. »

## 80 000 examens totalement pris en charge en 2014,

La caisse primaire d'assurance maladie a annoncé une baisse de sa contribution de 1,5 % cette année, puis de 6 % et 7 % en 2016 et 2017, qu'elle justifie en invoquant la mise en circulation de nouveaux kits de dépistage pour les tumeurs du colon. Leur achat est désormais financé par la Caisse nationale, « et ne pèse donc plus sur le budget du comité des cancers ».

L'ARS versera aussi une subvention en diminution (491 017 €, soit 10,3 % de moins par rapport à 2014),

indiquant qu'elle ne fait que l'ajuster au budget voté par le comité départemental du cancer.

En 2014, 39 000 femmes du 93 ont bénéficié du dépistage du cancer du sein, visant la tranche des 50-74 ans. Elles sont invitées par courrier tous les deux ans à réaliser une mammographie et un examen clinique, pris en charge à 100 %. Le 93 fait partie des rares départements où un même résultat peut faire l'objet de trois lectures (au lieu de deux), pour améliorer la détection de la maladie. Pour le cancer colorectal, 40 510 tests ont été réalisés en 2014, au sein du public « à risques » (entre 50 et 74 ans). Là aussi, la prise en charge est totale : le test est à retirer auprès du médecin traitant, à réaliser chez soi, puis à renvoyer dans une enveloppe préaffranchie. Les analyses ne coûtent pas un centime au patient.

G.B.